

Assemblée générale du 3 octobre 2020

Décision 2020/10/01 - Rapport moral

L'année 2019 a été une année chargée en activités mais qui a connu quelques soubresauts quant à la gestion de notre association.

Un problème de santé m'a obligé d'abord à interrompre et ensuite alléger mon implication. La permanence quotidienne a été alors assurée par Brigitte Bousquet et Christian Juyaux, vice-présidents, Bernard Lagache Secrétaire général et Philippe Sabot trésorier. Je tiens à les remercier pour leur investissement et à saluer le travail fait. Je remercie également d'autres administrateurs qui ont assuré la gestion de la comptabilité ou animé des conférences-débats et des ateliers, fort nombreux en cette année d'élections législatives européennes. Merci enfin à nos salariées, aussi motivées que compétentes. En fin d'année, je faisais connaître mon souhait de démissionner, mes problèmes de santé n'étant pas tout à fait réglés et n'ayant pas pleinement retrouvé ma place lors de mon retour.

Il en est ainsi de la vie des associations ; au fil du temps, elles connaissent des évolutions, et en tant que président, je suis resté longtemps en fonction : 7 ans à la tête de la Maison des Européens et 8 ans à la tête d'Europe Info, qui a porté le label Europe Direct, les deux ayant fusionné en 2011.

Ma démission aurait dû être suivie par l'élection d'un nouveau président. Or cette élection, pourtant essentielle, a été reportée à l'issue de l'assemblée générale du 21 mars 2020 qui malheureusement n'a pu se tenir pour les raisons sanitaires que vous connaissez.

Restant membre du Conseil d'administration, je me suis opposé aux nouvelles orientations soutenues par quelques administrateurs qui avaient assuré mon intérim. Ces orientations marquaient une rupture avec ce que mon prédécesseur, Michel Morin et moi avions progressivement dessiné. L'ambition de la Maison des Européens ne peut se limiter à une action recentrée sur le seul territoire de la Métropole. Notre association a toujours eu une dimension plus large ; elle a initié la création de deux Maisons de l'Europe dans la région, l'une en Drôme-Ardèche et l'autre dans l'Ain, et elle a pris une part déterminante dans la création de l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe (URALE) dont 2019 a marqué le démarrage de ses actions régionales.

Cette association régionale rassemble aujourd'hui 12 associations présentes dans 8 départements. Elle a pour objet de favoriser le travail en commun de ses membres dont les 5 Maisons de l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes, de réaliser des actions à dimension régionale et d'échanger des bonnes pratiques.

Sous le parrainage de l'URALE, notre Maison, forte de ses deux labels Europe direct, a pu conduire le processus de création d'un réseau des labels Europe Direct entre les régions d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Bade Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie, réseau auquel nous avons associé le Piémont et la Vallée d'Aoste, territoires de proximité de notre région. La création de ce réseau s'inscrit dans la dynamique de la coopération dite des « 4 Moteurs pour l'Europe » et répond à un souhait du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) d'introduire une dimension citoyenne dans cette coopération.

Alors s'il est vrai que l'essentiel de nos actions sont organisées sur le territoire métropolitain lyonnais, il est aussi vrai que notre implication dans les réseaux régionaux et transnationaux est indispensable à ancrer et perpétuer notre tradition d'ouverture aux autres et ainsi bénéficier des bonnes pratiques que l'on peut découvrir **et** partager par des échanges entre partenaires.

Je n'oublie pas notre implication au sein de la fédération française des Maisons de l'Europe où notre association est représentée par Brigitte Bousquet qui en est d'ailleurs actuellement vice-présidente.

2020 s'articule autour de la double volonté de la Maison des Européens Lyon d'être plus ancrée encore sur le territoire de la Métropole, voire de l'aire métropolitaine de Lyon, et de s'impliquer fortement dans une coopération renforcée avec d'autres Maisons de l'Europe et dans une coopération élargie avec tous les porteurs de labels de l'Union européenne présents en Auvergne-Rhône-Alpes. Le rapport d'orientation présentera cette ambition.

En conclusion, il est normal de souligner que les débats, parfois les divergences, sont nécessaires pour trouver les ressorts utiles à rebondir et la juste voie pour conforter la représentativité de notre Maison. En ces temps de poussée des souverainismes et nationalismes dans plusieurs États européens, les missions et actions des Maisons de l'Europe et des labels Europe Direct agréés par la Commission européenne sont primordiales pour informer objectivement le citoyen européen de tout ce que fait l'Europe pour lui au quotidien. Et c'est bien cela qui doit nous motiver et nous rassembler.

Ensemble, nous serons plus efficaces.

Lyon, le 3 octobre 2020

Alain REGUILLON
Président